

École primaire de Mougou

Conseil d'École (n°2)

Mardi 11 mars 2014

Présents :

- Mme Barand, Mme Bigard, Mme Bouhier, Mme Fournier, Mme Ventana, Mme Viry-Troger, M. Barribault, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Moinard, M. Sansault (*Enseignants*)
- Mme Lecanu, Mme Sallenave, Mme Georget-Truchi, Mme Roy, Mme Lair, Mme Richard, Mme Lafond, Mme Pusniak, Mme Bergé (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- Mme Dupont (*Représentante des Parents d'élèves suppléante*)
- M. Autret (*Adjoint chargé des affaires scolaires*)
- Mme Chargy, Mme Mesmin (*Employées communales*)
- M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

Excusés :

- Mme Jussaume (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)
- Mme Lahmiti (*Maire de Mougou*)
- Mme Montmasson-Michel, Mme Huet (*Enseignantes*)
- Mme Lobstein-Trencia, M. Brelay (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- Mme Tabutaud, Mme Logerais, Mme Dias (*Employées communales*)

1 Bilan du 2^{ème} trimestre

a – Effectifs (au 11 mars 2014)

- Classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 24 élèves (7 « -3ans » et 17 PS)
- Classe de PS/MS (Mme Fournier) : 26 élèves (15 PS et 11 MS)
- Classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – Mme Frouin) : 28 élèves (11 MS et 17 GS)
- Classe de MS/GS2 (Mme Montmasson-Michel – Mme Le Dantec) : 28 élèves (10 MS et 18 GS)
- Classe de CP (M. Sansault/Mme Ventana) : 29 élèves
- Classe de CE1 (M. Gallard) : 26 élèves
- Classe de CE1/CE2 (Mme Bigard) : 24 élèves (11 CE1 et 13 CE2)
- Classe de CE2 (Mme Barand) : 26 élèves
- Classe de CE2/CM1 (Mme Bouhier) : 23 élèves (8 CE2 et 15 CM1)
- Classe de CM1 (M. Moinard/Mme Huet) : 27 élèves
- Classe de CM2 (M. Barribault) : 25 élèves

L'effectif total est donc de 286 élèves : 106 à l'école « maternelle » et 180 à l'école « élémentaire ». La moyenne par classe est de 26 élèves.

b – Exercices de sécurité

Les exercices de confinement, dans le cadre du Plan Personnalisé de Mise en Sûreté, ont été réalisés le lundi 3 février, à 9h15 (école « élémentaire ») et à 10h30 (école « maternelle »). Ces exercices se sont déroulés selon le protocole mis en place et affiché dans les classes.

Des exercices d'évacuation auront lieu au cours du 3^{ème} trimestre sur le moment de l'interclasse (« élémentaire ») ou de la sieste (« maternelle »).

c – Association sportive de l'école

Le Marché de Noël, du 21 décembre, à la salle des fêtes, a été un succès : 3 417 € de bénéfices (ceux-ci seront entièrement versés pour toutes les activités du projet d'école : la classe de découvertes des CP, le camp USEP des CM, les projets culturels (théâtre, arts visuels, rencontres chorales...), le projet « musique » avec l'École de Musique du Pays Mellois et les différentes sorties.... Le bilan financier du marché est présenté. Merci aux enfants et aux parents d'élèves pour leur aide et leur participation.

La vente des photos a permis de réaliser également des bénéfices : 2 317 €

d – Travaux, achats, demandes diverses...

Depuis le dernier conseil d'école, différents travaux ont été réalisés, ainsi que différents achats :

- à l'école « élémentaire » :

- certaines pièces ont été repeintes : la salle des maîtres, le bureau de direction, les WC (garçons, filles, adultes)... La salle informatique devrait l'être pendant les vacances de Pâques.
- la nouvelle cabane est arrivée : elle est en cours de montage : l'ancienne sera enlevée pendant les vacances de Pâques
- plusieurs vitres cassées ont été changées (suite à un certain nombre d'incivilités)

Différents travaux sont encore à réaliser :

- à l'école « maternelle » :

- des rideaux pour les 2 classes du préfabriqué
- la porte entre le couloir et le préfabriqué va être changée

- à l'école « élémentaire » :

- certaines ouvertures extérieures (côté parking, par exemple) sont en mauvais état et seront changées ou repeintes
- l'agrandissement du préau est à l'étude. Les enseignants souhaiteraient que celui-ci soit le grand possible : il faudrait donc aller jusqu'au portail (route de Triou).
- le tracé au sol d'un parcours vélo dans la cour principale

Différents achats vont être demandés pour le budget 2014 :

- au temple :

- achat de 13 tapis « bleus » supplémentaires (plus légers et plus maniables que les tapis de judo !)

- à l'école « maternelle » :

- une grande table ovale pour les PS/MS
- une nouvelle relieuse
- un escabeau solide et léger (pour mettre en place les affichages, avec plus de sûreté)

- à l'école « élémentaire » :

- un escabeau solide et léger (pour mettre en place les affichages, avec plus de sûreté)
- un vidéo projecteur supplémentaire

e – Equipement informatique

A l'école « élémentaire », le parc informatique actuel est vieillissant voire inutilisable (tous les ordinateurs de la salle informatique sauf un, ne fonctionnent plus), le réseau montre ses limites, les classes ne sont pas reliées et il n'est pas facile de s'y retrouver dans l'installation générale et dans le câblage...

M. Dudognon (animateur informatique de la circonscription) et M. Drochon (responsable pôle pédagogique TICE au CDDP) sont revenus au mois de janvier pour affiner le dossier (rédigé en juin 2013), en fonction des souhaits des enseignants. Ce projet pourrait se mettre en place sur plusieurs années :

- mise en place du réseau (baie de brassage, switches, prises « réseau » dans toutes les pièces, ajout de prises électriques supplémentaires...)
- achat d'ordinateurs portables (une classe mobile supplémentaire, par exemple...)
- équipement au fur et à mesure de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes (tableau + vidéo + portable)

Les premiers devis vont donc être réactualisés.

Une nouvelle répartition des locaux est également envisagée (peut-être une 1^{ère} partie pour la rentrée 2014 et la suite de la réorganisation pour la rentrée 2015).

f – Rencontres parents/enseignants

A l'école « maternelle », les premières rencontres individuelles se sont déroulées du mois de décembre au mois de février en fonction des classes. Les 2èmes rencontres auront lieu en fin d'année scolaire.

A l'école « élémentaire », les 2èmes rencontres individuelles seront proposées aux familles (à raison de 10 min par famille), fin mars et au mois d'avril.

g – Piscine

Les séances « piscine » ont eu lieu ou auront lieu selon le calendrier ci-dessous :

- 1^{ère} période, du 13 septembre au 15 novembre (8 séances, le vendredi) : CE1/CE2
- 3^{ème} période, du 28 janvier au 1 avril (8 séances, le mardi) : CP et GS (Mme Viry-Troger)
- 4^{ème} période, du 7 avril au 23 juin (8 séances, le lundi) : CE1 et GS (Mme Montmasson-Michel)

Au cours de l'année scolaire, 1 parent a reçu l'agrément (après avoir suivi la formation de 3h). M. Sansault remercie tous les parents agréés (33) qui se rendent disponibles pour que toutes les séances soient assurées.

Les CE2 (de Mme Barand et de Mme Bouhier) iront à la piscine de Celles, du lundi 26 mai au 3 juillet.

h – Divers

Tous les MS passent, actuellement, une visite médicale, avec l'infirmière de la PMI.

2 parents doivent assister à la formation « cyclisme », le samedi 15 mars, pour obtenir l'agrément « cyclisme sur route ».

Suite aux remarques des parents d'élèves au 1^{er} conseil d'école, le site Internet de l'école, créé par M. Moinard accueillent, petit à petit, des articles et des photos de plusieurs classes...

Pour rappel, le lien est : <http://sites79.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/>

2 DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques), 1 pour le site de la « maternelle » et 1 pour le site de l'« élémentaire » ont été rédigés par les enseignants. Le DUER est un document synthétique retraçant l'ensemble des risques présents afin de mieux les prévenir, pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Ils ont été transmis à la DSDEN et à M. Autret.

2 Projet d'école 2013/2017

Le projet d'école 2013/2017 a été envoyé, fin janvier, à l'Inspection de Melle, pour validation.
Le projet 2013/2014 fait donc partie intégrante du projet d'école 2013/2017 (sous réserve de validation).

L'état des lieux de l'école primaire de Mougou a donc été réactualisé. Les objectifs prioritaires restent les mêmes que ceux qui avaient été fixés et validés, en juin 2012.

Le projet s'articule autour de 3 axes obligatoires :

- **axe n°1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire**
- **axe n°2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**
- **axe n°3 : le parcours de l'élève : de l'école au collège**

a – Axe n°1

Il s'agit d'« assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » avec 2 objectifs prioritaires :

- *Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »*
- *Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire*

Action n°1 : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)

Action n°2 : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle1)

Action n°3 : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle 1)

Action n°4 : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle 2)

Action n°5 : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)

Action n°6 : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)

b – Axe n°2

Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves », avec 2 objectifs prioritaires :

- *Optimiser les dispositifs d'aide disponibles*
- *Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée*

Action n°1 : Mettre en place les APC

L'organisation a été présentée au 1^{er} conseil d'école.

Action n°2 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école « élémentaire » participera à un projet « rythmes et déambulations » qui sera présenté à la fête de l'école, le vendredi 27 juin. Chaque classe bénéficiera de 6 interventions avec 2 musiciens de l'Ecole de Musique du Pays Mellois (Laurence Vernay ou Rémy Potrick), à partir du mois d'avril jusqu'à fin juin.

Toutes les classes participant au projet « à la rencontre des artistes » ont accueilli un artiste, le jeudi 23 janvier :

- Zarco (sculpteur niortais) : MS/GS2, CE2, CE2/CM1 et CM1
- Alain Richard (peintre) : CP, CE1, CM2

5 classes vont participer aux Rencontres chorales, fin mai ou début juin. A partir d'un répertoire commun, plusieurs classes (4 ou 5) sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par une musicienne). Ils se produiront devant les parents d'élèves, selon le planning ci-dessous :

- les CP et les CE1/CE2, à Mougou, le mardi 20 mai (avec 2 classes de St-Léger)
- les MS/GS2 et les CM1, à Secondigné, le mardi 3 juin (avec 2 classes de Secondigné/Les Fosses) et accompagnées par l'Harmonie de Périgné
- les CE2, le jeudi 5 juin, à Mougou (avec des classes de Beaussais et Fressines)

Cette année, 2 classes participent aux défis scientifiques :

- les CE1/CE2, avec une classe de Prahecq, sur les thèmes de l'électricité (CE1) et des ombres (CE2)
- les CM1, avec les CM1/CM2 de Prahecq, sur le thème de l'isolation thermique

Les CE1/CE2 devraient assister à un concert dans le cadre du Festival de Melle (en partenariat avec la CUMAV), le vendredi 23 mai, à la salle des fêtes de Melle : BOANN (musique celtique).

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- les CP et les CE1/CE2 ont rencontré 2 fois, sur le temps scolaire, le 29 novembre et le 27 janvier leurs homologues de Prahecq, sur les thèmes : kinball, jeux traditionnels, jeux d'opposition, expression corporelle
- les MS/GS1 sont allés, à Fressines, le 9 janvier : les activités proposées étaient : parcours gymniques, ateliers de « lancers », parachute...
- le jeudi 16 janvier, les CM1 sont allés à Vouillé et ont pratiqué des jeux collectifs (kinball, monokorf...)
- le samedi matin, 29 mars, hors temps scolaire, les MS/GS1 pourront participer à une rencontre USEP, « Les Petits en fête », à Melle
- les 7 classes « élémentaires » vont participer à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » participeront également à un atelier « boussole » :
 - le mardi 8 avril, pour les CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1
 - le jeudi 17 avril pour les CP, CM1, CM2 (pour cette journée, les 2 classes de CM1 et de CM2 organisent le parcours d'orientation et l'atelier boussole)
- 4 classes de l'école participeront au P'tit Tour USEP 2014 :
 - à Fressines, pour les MS/GS1 (*date non précisée, à ce jour*)
 - le jeudi 30 mai, à Vouillé, pour les CP, les CE1 et les CE1/CE2
- les MS/GS1 participeront à une journée « Le printemps des maternelles », le 19 mai, à Fressines

9 classes de l'école (toutes les classes « maternelle » et 5 classes à « l'élémentaire ») participent au projet « Mon village, espace de biodiversité » en Deux-Sèvres, mis en place par le Centre pédagogique de Zoodyssée. C'est un Projet Fédérateur artistique et culturel de territoire pour les circonscriptions de Niort sud et de Melle. Chaque classe bénéficie de 4 interventions gratuites, d'une ½ journée. Les animations ont débuté au mois de janvier et se poursuivront jusqu'au mois de juin, en fonction des classes. Une grande journée finale, à Zoodyssée, sera organisée, mi-juin, avec toutes les classes participantes. Le projet sera également présenté aux Mougonnais, le samedi 15 mars, à l'école « élémentaire ». Des abris à insectes seront également distribués gratuitement, aux habitants, à cette occasion.

Les PS/MS et les MS/GS1 participent à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agit de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). La 1^{ère} séance a eu lieu le 12 décembre.

Les CP (28 enfants) partent en classe de découverte la semaine prochaine, du 17 mars au 21 mars 2014, à Lathus (86) selon l'organisation présentée au cours du 1^{er} conseil d'école.

Tous les « CM1 » et les « CM2 » vont participer à un camp USEP, au Plan d'eau du Lambon (du 18 au 20 juin 2014). Le déplacement s'effectuera en vélo. 2 classes vont participer à une Journée sécurité routière :

- le vendredi 16 mai, à Mougou, pour les CE2/CM1
- le mardi 20 mai, pour les CM1, à Périgné

D'autres sorties de préparation sont programmées (14 mai pour les CM1, 4 juin pour les CE2/CM1, début juin pour les CM2, avec la visite du Collège).

Mais toutes ces sorties et le camp auront lieu à condition de trouver suffisamment de parents accompagnateurs agréés...

c – Axe n°3

Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 2 objectifs prioritaires :

- *Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages*
- *Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves*

Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire a commencé avec le même fonctionnement que les années passées : elle permet de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 3 classes sont donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/Mme Frouin et de Mme Montmasson-Michel/Mme Le Dantec, classe de Mme Ventana/M. Sansault).

2 rencontres se sont déjà déroulées, de 10h30 à 13h30, les jeudis 30 janvier et 6 février. Les prochaines auront lieu les jeudis 3 et 10 avril, 15 et 22 mai. Lors des rencontres, les 64 GS et CP sont mélangés puis partagés en 2 groupes. Chaque groupe participe à une activité différente (après 2 séances, tous les enfants sont passés dans les 2 ateliers). Différentes activités sont au programme : orientation, EPS, jeux de construction...

A 12h00, un groupe déjeune à l'école primaire et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvent leur classe respective.

Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place entre des classes du cycle 2 et du cycle 3.

Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

M. Barribault a participé au 1^{er} Conseil Ecole/Collège au mois de décembre. Il y en aura un autre dans l'année.

Le Principal du Collège de Celles, M. Pairault, est venu rencontrer les familles des futurs sixièmes, à Mougou, mi-décembre. Il rencontrera également M. Barribault, en fin d'année scolaire, pour faire le point sur chaque élève.

Les CM2 vont participer au projet « embouteillages », avec 2 classes de l'école de Celles et une classe de 4^{ème} du Collège. A travers de nombreux ateliers animés par les enseignants mais aussi des professionnels du spectacle et de

la création, chaque élève découvre, expérimente, et prépare les 2 soirées spectacles qui auront lieu les jeudi 15 et vendredi 16 mai, de 19h à 22h30, au Collège.

M. Moinard et M. Barribault vont participer à 2 commissions de travail (avec des enseignants et des professeurs du Collège de Celles).

Les Délégués de classe 6^{ème}, du Collège de Celles, viendront à l'école, le vendredi 21 mars, pour répondre aux questions des CM2.

Les CM2 iront visiter le Collège début juin (avec un déplacement en vélo).

M. Sansault rappelle le budget prévisionnel du projet d'école 2013/2014. Il se monte à 5 345 € pour la « maternelle » et à 15 120 € pour « l'élémentaire » Cette année, la subvention municipale (sans compter l'aide du CCAS pour certaines familles pour la classe de découverte) sera de 3 630 € (330 € par classe), celle de l'APE sera de 5 500 € (1 400 € « maternelle » + 4 100 € « élémentaire ») et celle de l'Association sportive sera de 6 775 € (2 625 € « maternelle » et 4 150 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

M. Sansault remercie les partenaires l'APE et la Municipalité pour les subventions allouées.

3 Les APS (les activités périscolaires)

2 réunions (1 par site) ont été organisées pour faire un état des lieux (au milieu de l'année scolaire), des activités périscolaires. Il s'agissait d'évoquer les points positifs, d'évaluer l'impact des APS sur les enfants, mais également d'analyser les difficultés rencontrées par les animateurs et d'essayer de trouver des solutions pour y remédier. Tous les animateurs ont été invités. Ces réunions ont eu lieu :

- le mardi 28 janvier, à l'école « élémentaire » : 3 points ont principalement été évoqués :
 - la gestion de certains enfants qui déstabilisent le groupe
 - la réorganisation des différents lieux pour que chaque animateur évolue toujours le même lieu
 - la constitution de petites malles de jeux construction ou de jeux de société : les animateurs pourront s'en servir parfois lorsqu'ils ne peuvent pas « lancer » une activité avec tous les enfants en même temps
- le mardi 4 février, à l'école « maternelle » : le principal point évoqué concerne l'impact des APS sur les enfants, selon les enseignants, avec l'organisation actuelle :
 - celle-ci a pu générer du stress et de la fatigue, chez ces jeunes enfants.
 - de plus, avec les nouveaux horaires, il n'y a plus ou très peu de récréation, l'après-midi ; certains enfants peuvent donc enchaîner de 13h30 à 16h30, ce qui entraîne inévitablement une fatigue supplémentaire...
 - afin de respecter au mieux les rythmes de l'enfant, une autre organisation est mise en place progressivement, moins directive : les enfants auront la possibilité de choisir entre une ou deux activités préparées et dirigées (comme précédemment) mais également une activité libre et encadrée (jeux intérieurs ou extérieurs...). Les procédures de pointage et de groupement ont également été simplifiées.

Un comité de pilotage, avec divers représentants (APE, mairie, animateurs, Centre de loisirs...) s'est réuni le mardi 18 février pour présenter les conclusions des 2 réunions de préparation et évoquer les aménagements nécessaires... Une information sur la nouvelle organisation à l'école maternelle, a été transmise aux parents.

4 Préparation de la rentrée 2014

a – Effectifs prévus pour la rentrée 2014

Pour la rentrée en septembre 2014, les effectifs (connus à ce jour), se maintiendraient : 31 PS, 32 MS, 32 GS, 36 CP, 30 CE1, 36 CE2, 48 CM1 et 42 CM2 : soit un total de 287 élèves (95 élèves à l'école « maternelle » et 192 à l'école « élémentaire »), soit une moyenne de 26,1 élèves par classe.

b – Répartition des classes

Tous les chiffres présentés, dans le paragraphe précédent, sont indicatifs et risquent fortement de ne pas correspondre à la réalité, au mois de juin et début septembre. En effet, certains élèves doivent s'inscrire, d'autres ont annoncé leur départ, certains sont en attente d'une orientation, d'autres encore, pourraient être maintenus....

Il devient donc de plus en plus difficile de préparer une rentrée, au niveau de la répartition car il y a beaucoup de mouvements d'enfants...

Une possible répartition et la désignation des enseignants, seront néanmoins annoncées au 3^{ème} Conseil d'école. Les compositions des classes seront affichées, comme les années précédentes, fin août.

c – Inscriptions

Les familles des enfants nés en 2011 et habitant à Mougou (ou ayant déjà un enfant scolarisé à l'école primaire de Mougou, en 2013/2014) doivent faire l'inscription en mairie du 24 mars au 18 avril.

Même si certains enfants se seront déjà familiarisés avec l'école, grâce aux activités organisées par « Gribouilles », les futurs PS seront accueillis, au cours de 2 demi-journées d'intégration qui auront lieu les mardis 20 et 27 mai 2014.

Une rentrée échelonnée sera mise en place, jusqu'à la mi-septembre.

Pour le moment, il n'est pas prévu d'accueillir des -3ans (enfants nés au début de l'année 2012) à la rentrée prochaine.

d – Passage en classe supérieure

Comme les années passées, des modalités sont mises en place pour le passage des enfants en classe supérieure. Plusieurs étapes sont prévues et remplies au fur et à mesure sur un même document qui sera donné aux familles :

- au plus tard le 6 mai, le Conseil des Maîtres de l'école fera part aux parents de sa proposition pour la rentrée prochaine
- les parents auront alors 15 jours pour faire connaître leur avis (avant le 22 mai). *L'absence de réponse vaudra acceptation de la proposition.*
- au plus tard, le 23 mai, le Conseil des Maîtres se réunira à nouveau et transmettra sa décision définitive
- les parents auront de nouveau un délai de 15 jours pour répondre (jusqu'au 10 juin). S'ils contestent la décision, un recours motivé sera examiné par la Commission départementale d'appel qui se réunira le 19 juin. *L'absence de réponse vaudra acceptation de la décision.*
- Cette commission notifiera ensuite aux parents la décision définitive

5 Questions diverses

a – M. Sansault rappelle qu'il n'y aura pas de Pont de l'Ascension, cette année : les enfants auront donc classe, le vendredi 30 mai.

b – M. Sansault fait un bilan des achats effectués pour l'année 2013, avec la subvention municipale (51 € par enfant) pour une somme totale de 14 272 € : Dactyl Buro pour 7 981 € (56 %), Sadel pour 1 637 € (11,5 %), Qualimeuble pour 596 € (4,2 %), Athanor pour 559 € (4 %), CASAL Sport pour 451 € (3,2 %), Le Matoulu pour 401 € (2,8 %), Jocatop pour 382 € (2,7 %), Frimaudœu pour 371 € (2,6 %), Pichon pour 367 € (2,6 %), Mlan pour 350 € (2,5 %), CAMIF pour 282 € (2 %), Incorruptibles pour 251 € (1,8 %), Clayes Jeux pour 187 € (1,3 %), Bayard pour 143 € (1 %), Play Bac (0,7 %), Nathan pour 94 € (0,7 %), Hatier pour 51 € (0,4 %).

M. Sansault remercie la Municipalité pour ces subventions qui permettent aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

c – Depuis de nombreuses années, une classe de neige est organisée tous les 2 ans, pour tous les CM1 et les CM2. Si les enseignants souhaitent organiser un nouveau séjour à la neige, en janvier 2015, cela concernera un grand nombre de CM1 et de CM2 : environ 90 ! Il va falloir étudier les conséquences financières, pour tous les partenaires habituels (Municipalité, APE, Association sportive de l'école...). Peut-être faudrait-il l'organiser sur 2 ans... ?

d – Les parents d'élèves posent le problème de la qualité de la surveillance de la récréation, entre 12h et 13h30, par le personnel communal, à l'école « élémentaire ». M. Autret précise que 2 personnes surveillent la cour chaque midi et qu'il leur fait confiance même si elles peuvent essayer d'être plus vigilantes.

D'autre part, la surveillance a été difficile au mois de janvier et de février en raison des conditions météorologiques : la 2^{ème} cour n'a pas pu être utilisée. Tous les enfants étaient donc regroupés dans la cour principale. Même si dans ces cas-là, on limite les jeux de ballons, des incidents peuvent arriver... et on ne peut pas interdire tous les jeux !

e - Le prochain Conseil d'école devrait avoir lieu le mardi 17 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Directeur de l'École,
M. SANSULT